

Avril 2000

N° 52

# CONTR'ATOM

Avez-vous  
payé votre  
abonnement?  
Sinon...  
CCP: 12-13446-0  
30 Fr. SVP !



Voir en pages  
15-16

**Contre le projet de nouvelle loi atomique:  
une consultation populaire pour  
Sortir du Nucléaire !**

Dans ce numéro vous trouverez les reflets d'une actualité nucléaire qui bouge. D'abord en Grande-Bretagne les promoteurs du retraitement et de l'extraction de plutonium des déchets des centrales sont à la peine et ont été pris la main dans le sac de falsifications scandaleuses. Ce coup de pouce pourrait aider à entraîner une fermeture de l'usine de Sellafield, pour laquelle des habitant-e-s se battent depuis des années, comme nous l'avons fait contre Malville.

Est-ce à dire qu'il suffit d'assister en spectateurs/trices à l'effondrement programmé du nucléaire sous le poids de ses problèmes « techniques » croissants ou de ses problèmes économiques, en lien avec la « libéralisation » annoncée du marché de l'électricité ?

Loin de là à notre avis. Même si nos réacteurs fermaient la question des déchets resterait d'ailleurs brûlante. En France, on voit se développer ces temps des mobilisations très importantes sur cette question. En Suisse, le retour massif de déchets va commencer et poser des problèmes graves.

Et en Suisse également, les nucléocrates sont passés à la contre-offensive, même si sur le plan du discours ils ont dû en rabattre par rapport à leur arrogance d'antan. Leur machine de propagande distille des contre-vérités savantes sur les coûts prétendus d'un abandon du nucléaire. Il faut leur répondre, nous avons commencé dans ce journal.

De plus, le Conseil fédéral met en circulation un projet de Loi atomique d'orientation pronucléaire, qui se refuse, malgré tous les beaux discours, à fixer une quelconque limite à la durée de vie des centrales, dont les « autorités de sûreté » elles-mêmes sont forcées de concéder que la sécurité risque de se dégrader sous la pression de la dite « libéralisation ». Nous vous invitons, à ce sujet, à participer activement à la consultation populaire présentée dans nos deux dernières pages.

Pour septembre, se profile en outre une votation sur des taxes énergétiques qui font débat. Voir nos pages de 13 à 15 !

ContrAtom a du pain sur la planche, dans un contexte bien plus difficile que celui de notre combat « historique » contre Malville. Rester mobilisés, faire circuler l'information, trouver des formes adéquates de réponse aux défis de l'heure. Voilà des tâches, lourdes mais nécessaires, que nous nous sommes fixés.

Dans ce sens nous tenons à remercier tous particulièrement celles et ceux qui ont continué leur soutien financier à notre secrétariat, malgré le renoncement, sans doute temporaire, à l'emploi d'un permanent après le départ de Sylvie.

Nous invitons aussi vivement tous les lecteurs/trices de ce numéro à nous soutenir en acquittant le montant de leur abonnement 2000 ou en en souscrivant un.

La rédaction

## Sommaire

Edito.....	p.2
Retraitement au Royaume-Uni: Sellafield sur le chemin de Malville ?.....	p.3-4
France:	
Le MOX fait aussi des siennes .....	p.5
Déchets: la résistance se renforce .....	p.6
Lothar met en panne la centrale de Blaye .....	p.7
Cern:	
Pour un regard critique .....	p.8
Brèves .....	p.9
Suisse:	
40 milliards pour en sortir ? .....	p.10 et 11
Nos déchets sont de retour ! .....	p.12
Centime solaire, débat .....	p.13-14-15
Nouvelle loi atomique: consultation populaire .....	p.15-16
Tirage 1550 ex.	
Imprimerie: ...du Lion	

---

Abonnement: 30 Fr.

Cotisation annuelle: 40 Fr.

Soutien: 60 Fr. ou plus....

---

**CONTRATOM**

Adresse postale:

C.P. 65

1211 Genève 8

CCP: 12-13446-0

Nouveau

Téléphone/répondeur/fax:

022 740 46 12

**N'hésitez pas nous appeler pour prendre contact, pour recevoir d'autres documents, pour être informés sur les dates des réunions de notre comité et sur nos activités.**

Ont participé à ce numéro:

Paul BONNY

Jean-Philippe

EMERY

Bernard ENGEL

Philippe GOBET

Chaim NISSIM

Anne-Cécile REIMANN

Pierre VANEK

Après la surgénération le retraitement :

# Sellafield sur le chemin de Malville?

La compagnie britannique **British nuclear fuels (BNFL)** exploite, entre autres, l'usine de retraitement de combustible nucléaire de Sellafield, aujourd'hui en crise. Cette installation pourrait prendre le chemin qu'a connu Superphénix...

Particulièrement polluante, comme d'ailleurs l'usine française de La Hague, celle-ci rejette depuis de longues années, malgré les protestations des riverains et des défenseurs de l'environnement, des quantités importantes de radioactivité en mer d'Irlande. A l'évidence cette usine doit être fermée, c'est un impératif écologique incontournable qu'a réitéré par exemple récemment le gouvernement irlandais, parmi d'autres, sous pression d'une opinion publique de plus en plus hostile.

## Fermer ou privatiser ?

Or, plutôt que de s'engager dans cette voie le gouvernement de Tony Blair a poussé cette entreprise, aujourd'hui propriété de l'Etat à 100%, sur le chemin d'une vente de 49 % des actions au secteur privé, transaction juteuse qui devait être accomplie avant les prochaines élections et «*rapporter*» plus d'un milliard et demi de livres sterling.

Ces plans, selon le porte-parole du gouvernement britannique en la matière, seraient devenus d'abord «*plus un souhait qu'une exigence*», pour être récemment enterrés, pour plusieurs années du moins.

## MOX: Danger public!

En effet, BNFL est au centre depuis quelques mois d'un nouveau scandale majeur lié notamment à son installation pilote de production de combustible MOX, dite *Mox Demonstration Facility* (MDF), dans laquelle on «*recycle*» du plutonium extrait lors du retraitement de combustible nucléaire déjà «*brûlé*», pour le faire repartir pour un tour dans les centrales atomiques.

Le MDF est, comme l'indique son nom, le précurseur d'une installation à plus grande échelle, dite SMP, en



L'usine de Sellafield (ci-contre) est située sur le site d'un des plus importants accidents nucléaires civils d'avant Tchernobyl, un incendie en 1957 dont les conséquences ont été longtemps occultées et ont conduit à un changement de nom, de Windscale en Sellafield, pour tenter d'en effacer jusqu'à la mémoire.

attente d'une autorisation d'exploiter. Le combustible MOX, dopé au plutonium issu du retraitement, accroît de manière significative le risque dans les centrales qui l'utilisent et qui n'ont d'ailleurs pas été conçues à cet effet.

## Faux et usage de faux

Mais, au-delà de ce problème général, systématiquement escamoté par les nucléocrates, BNFL a ces derniers temps été pris en flagrant délit de falsification répétée de données concernant le contrôle de qualité d'assemblages de combustible MOX livrés au Japon, en Allemagne et en Suisse (pour la centrale de Beznau I). Un rapport exceptionnellement sévère de l'autorité de sûreté britannique (NII) est venu confirmer l'ampleur et l'échelle des falsifications. Devant une commission de la Chambre des communes le directeur de

cette institution est même venu dire qu'un ordre de fermeture serait exécuté à brève échéance à moins de mesures particulièrement drastiques de réorganisation de la gestion de l'usine et de changements radicaux dans une «*culture de sécurité*» qui considérerait les falsifications de données comme acceptables.

Malgré les efforts frénétiques de relations publiques de BNFL, cautionnées par les autorités britanniques qui ont octroyé (contre payement) des couvertures diplomatiques aux émissaires de la compagnie, au Japon par exemple, les perspectives d'un retour au «*business as usual*» pour BNFL à Sellafield semblent sombres.

## Les rats quittent le navire

En Allemagne, la centrale d'Untersweser a dû être arrêtée à fin février pour en retirer le MOX et le remplacer par du combustible ordinaire. L'exploitant de ce réacteur *PreussenElektra* réclame d'ailleurs des dommages et intérêts pour cet arrêt forcé. Le gouvernement allemand a quant à lui suspendu «*pour longtemps*», selon ses propres termes, toute importation de combustible dopé au plutonium en provenance de Grande Bretagne.

Au Japon, principal client potentiel en matière de MOX, on exige que BNFL reprenne l'ensemble de la «*marchandise*» qu'elle a livrée il y a six mois. Une opération de retour qui pourra prendre des années à organiser. Le navire ayant livré cette cargaison douteuse avait en effet dû être

## Déconvenues de BNFL aux USA également

BNFL a acheté récemment la compagnie américaine *Westinghouse* et a mis un accent important sur les contrats, évalués potentiellement à hauteur de 55 milliards de livres sterling, portant sur le «*nettoyage*» de multiples sites militaires gravement contaminés aux USA. Les contrats en cours portent sur 6 milliards de livres, mais le secrétaire américain à l'énergie vient de déclarer, suite notamment à une pétition d'une coalition de 46 groupes de défense de l'environnement, que c'en était fini du «*Business as usual*» avec BNFL. Un premier contrat vient d'être annulé concernant une installation qui devait compacter des déchets radioactifs et en incinérer d'autres à 160 km en amont des vents principaux qui balayent le parc national de Yellowstone... (pv)

## Mais BNFL fera quand même la bombe...

La seule «bonne» nouvelle pour BNFL vient du ministre des forces armées britanniques qui confirmait récemment, malgré les réserves de l'Agence environnementale britannique, que cette compagnie se verrait confier à partir du 1<sup>er</sup> avril (avec deux autres compagnies dont Lockheed Martin) l'exploitation de la fabrique d'armements nucléaires britanniques à Aldermaston, à moins de 80 km de Londres, à propos de laquelle *The Observer* avait publié des révélations particulièrement alarmantes à la fin de l'année passée (v. ContrAtom No 51) portant notamment sur un incident qui a failli tourner à l'explosion nucléaire. A l'ordre du jour des nouveaux exploitants des suppressions d'emploi massives en vue de rentabiliser l'installation... (pv)



accompagné d'une escorte de vaisseaux de guerre pour protéger sa cargaison, et le plutonium qu'elle incorpore, contre un éventuel détournement, et l'ensemble de ce transport dangereux avait fait l'objet de mobilisations importantes de protestation aux diverses étapes de son déroulement.

Ce nouveau scandale porte un coup supplémentaire à un lobby atomique nippon déjà frappé par le grave accident nucléaire dans l'usine de Tokaimura en septembre dernier, qui est venu décrédibiliser encore plus une industrie «victime» d'un accident sérieux (feu de sodium) dans son surgénérateur Monju, à l'arrêt depuis plusieurs années et en bute à une opposition populaire croissante. Même les clients britanniques de BNFL, notamment la compagnie *British Energy*, sont en train d'envisager de ne plus avoir recours au retraitement et ont par ailleurs rendu public des défauts dans le combustible qui leur a été livré par BNFL.

### La Suisse en dernier

En Suisse, le Conseil fédéral a décidé récemment de continuer à exporter des déchets pour retraitement jusqu'au terme des contrats passés en la matière. «Nos» autorités de surveillance du nucléaire ont été cependant contraintes d'admettre également le problème, en confirmant notamment qu'elles avaient, en 1996 déjà, dû retourner des éléments de MOX fournis par BNFL, tout en tentant dans un premier temps de minimiser l'affaire en déclarant que les «anomalies» n'apparaissent pas comme le fruit de falsifications délibérées... mais «simplement» celui de «mauvaises méthodes de travail ou d'incompétence»!

Dans un deuxième temps la Division principale de sécurité des installations nucléaires (DSN/HSK) a interdit le 23 mars dernier le transport de tout combustible suisse vers Sellafield, faisant de la Suisse le dernier client étranger significatif à suspendre ses échanges avec l'installation incriminée.

### Envisager l'impensable ?

Ces déclarations initiales de la DSN rejoignent la première ligne de défense de BNFL, mettant en cause la soi-disant responsabilité individuelle de travailleurs, dont cinq ont été licenciés comme boucs émissaires et font recours devant les tribunaux.

Mais à l'évidence, la pleine responsabilité de l'ensemble de ce scandale, dont des nouvelles facettes sont révélées chaque jour, revient doublement au gouvernement...néo-conservateur britannique, qui non seulement s'oppose pied à pied aux exigences légitimes de fermeture définitive des installations de Sellafield, mais qui s'était manifestement donné comme seule boussole en la matière une tentative, qui apparaît maintenant comme désespérée, de rentabilisation financière maximale des activités douteuses de BNFL ainsi que de privatisation intégrale du nucléaire. Entreprise que les gouvernements conservateurs successifs n'avaient pas quant à eux réussi à accomplir.

Quoi qu'il en soit l'avenir du retraitement, après celui de la surgénération, dont Superphénix était le porte-drapeau, semble sombre, le président même de BNFL, Hugh Collum, a déclaré récemment que sa compagnie devrait «envisager l'impensable» soit de renoncer au retraitement en faveur d'une option de stockage des déchets.

Pierre Vanek

## Le retraitement sous les feux ...de l'OCDE

Greenpeace a rendu public le 31 mars un rapport - encore confidentiel - de l'Agence pour l'Energie Nucléaire de l'OCDE portant sur l'impact radiologique du retraitement de combustible nucléaire.

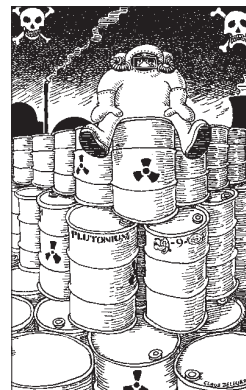
Ce rapport représente une tentative de comparer l'impact des deux «cycles» nucléaires, l'un avec un passage unique en réacteur du combustible, suivi de son stockage, l'autre comportant le retraitement de celui-ci. Les données chiffrées de ce rapport confirment ce que nous disons depuis longtemps, soit que la fin du retraitement réduirait de manière significative la charge radioactive sur l'environnement, notamment l'émission de décharges radioactives dans l'Atlantique et qu'il réduirait significativement les doses de radioactivité encaissées par le public.

Selon le rapport en question le supplément de doses lié au retraitement serait de l'ordre de 80%. En fait, selon une évaluation critique du rapport par un universitaire britannique, responsable du centre d'étude des problèmes énergétiques de l'Université du Sussex, le facteur devrait en fait être bien supérieur. En effet, le calcul est basé sur des données d'émissions liées à un processus de retraitement réellement existant qui n'est que très partiel du fait des problèmes multiples que connaît cette industrie.

Le rapport de *Greenpeace* et une analyse de celui-ci sont disponibles sur le site [www.greenpeace.fr/~odumping](http://www.greenpeace.fr/~odumping). Il vient à point pour apporter de l'eau au moulin des résolutions déposées par le gouvernement irlandais et danois, qui seront soumises en juin à la conférence de l'OSPAR, organisme censé contrôler la pollution marine dans le Nord Est de l'Atlantique, institué par la convention internationale dite Oslo-Paris en 1992 signée par quinze Etats. Ces deux résolutions, en principe contraignantes si elles étaient adoptées, demandent l'une l'arrêt définitif et l'autre la suspension du retraitement à Sellafield.

Selon la responsable scientifique de *Greenpeace* en Grand Bretagne, Helen Wallace, non seulement cette usine rejette 8 millions de litres d'effluents radioactifs liquides par jour, mais les fonds marins aux environs de l'usine sont suffisamment contaminés pour être considérés eux-mêmes comme des déchets radioactifs. (pv)

[sources : Wise 7.4.00 / agences...]



## Déroute du MOX Vers un remake dans l'Hexagone ?

Le MOX britannique n'est pas le seul à poser problème. En effet, le 29 mars le gouvernement allemand ordonnait une vérification des stocks de MOX de toutes les centrales allemandes utilisant ce combustible en provenance de l'usine de la COGEMA à Cadarache dans les Bouches-du-Rhône.

Il cherchait en outre à savoir si des «irrégularités» s'étaient produites dans des centrales en Basse-Saxe, en Bade-Wurtemberg et en Bavière qui «brûlent» du MOX en provenance de l'Hexagone.

La ministre de l'environnement Dominique Voynet admettait dans le même temps qu'il y avait en effet eu des «problèmes» à Cadarache. Selon des reportages TV allemands, la COGEMA aurait découvert des erreurs dans les contrôles de qualité informatiques des ingrédients entrant dans son MOX. La COGEMA se défend en avouant qu'il y aurait eu des problèmes dans un logiciel enregistrant les données statistiques du processus de contrôle de qualité... mais en affirmant - paradoxalement - que les contrôles eux-mêmes se sont déroulés normalement. La compagnie Siemens qui joue les intermédiaires entre COGEMA et les exploitants de centrales allemandes reconnaissait quant à elle que seule des données portant sur un échantillonnage de 60 pastilles de MOX sur 7000, plutôt que sur les 100 sur 7000 prévues avaient été fournies par la COGEMA. Bayernwerk, admettait quant à elle que des problèmes existaient concernant un lot de combustible importé de Cadarache en décembre pour sa centrale ISAR-2.

IL FAUT RASSURER LES FRANÇAIS.  
ÇA NE POURRAIT PAS ARRIVER  
CHEZ NOUS !



A ce stade le message de la COGEMA se veut rassurant en indiquant que leurs petits problèmes n'ont «rien à voir» avec le scandale que connaît son homologue britannique BNFL! A suivre... (pv)

[UPI/AP/Dow Jones 30.3.00 & WISE du 7.4.00]

## Nos casseroles contiendront-elles des déchets nucléaires ???

Les auteurs de science-fiction peinent à délirer autant que les responsables nucléocrates...

Réjouissez-vous, bonnes gens, car le progrès technologique vient une fois de plus frapper à votre porte! Bientôt, si tout va bien, nos ustensiles ménagers comprendront une part de matériaux «faiblement» radioactifs recyclés, et ce en toute légalité!

### Pas chez nous ?

Enfin, c'est en Europe que ça se passe, pas chez nous, vous pouvez donc dormir tranquilles, c'est bien connu, aucun objet manufacturé en Europe ne se vend en Suisse.

Donc, le 13 mai 1996, la Commission européenne adoptait une directive dite «Euratom». Cette dernière prévoit entre autres fantaisies:

1. la possibilité d'existence d'un faible taux de radioactivité dans les biens de consommation courante;
2. l'exemption de tout contrôle d'une partie des installations qui mettent en oeuvre des substances radioactives (en dessous d'un «seuil de libération»);
3. le recyclage dans le domaine public des déchets issus du démantèlement des installations nucléaires.

Cette amusante directive doit être transposée dans les droits nationaux européens avant le 13 mai 2000. En France, le réseau Sortir du nucléaire et la CRII-RAD<sup>1</sup> mènent campagne pour informer et combattre ces dispositions. On relèvera particulièrement, une fois de plus, le côté «apprenti-sorcier» de ces mesures, qui reposent sur le postulat qu'il existe des seuils de radioactivité «tolérables». Depuis les débuts du nucléaire, ces seuils ont sans cesse

été revus à la baisse. Et ce n'est pas fini. Il n'existe pas de radioactivité inoffensive. Il y a juste des niveaux où le risque est moins élevé.

Alors, concrètement, on estime désormais qu'en dessous de ces seuils, on peut utiliser des déchets faiblement

radioactifs pour les utiliser pour fabriquer, par exemple, des casseroles.

On voit immédiatement l'avantage: équipée de casseroles atomiques, la ménagère (ou le ménage, y'a pas de raisons) pourra cuire son riz SANS ALLUMER SA PLAQUE!

La casserole atomique, c'est le four micro-ondes, sans le four! Saluons ici une fois encore les apports décisifs au progrès humain apportés par l'industrie nucléaire. Trêve de n'importe quoi. Mais comment traiter autrement que par la dérision des décisions aussi inconséquentes et cette perpétuelle fuite en avant? Une seule autre solution que le cynisme caustique: réagir. Une information précise et complète, ainsi que des cartes postales à adresser au gouvernement français pour l'inviter à revoir sa copie, sont disponibles auprès du réseau Sortir du nucléaire ou de la CRII-RAD (contacts ci-dessous). Nous ne pouvons que vous encourager plus que vivement à participer à l'action. Pas de radioactivité dans nos cuisines!

Bernard Engel

### Contacts :

Réseau Sortir du nucléaire  
9, rue Dumenge  
F - 69004 Lyon  
<http://www.sortirdunucléaire.org>

CRII-RAD  
471, av. Victor-Hugo  
F - 26000 Valence  
<http://www.criirad.com>

<sup>1</sup> Laboratoire indépendant de recherche et d'information sur le nucléaire



# Des nouvelles des fronts de résistance aux déchets

**En mai 1998, une délégation de CONTRATOM quittait Plainpalais avec armes et bagages pour se rendre au Rassemblement européen contre l'enfouissement des déchets nucléaires et participer à une action baptisée «Terre vivante», à Bure, dans la Meuse.**

Bure: site pressenti pour accueillir un centre de stockage de déchets radioactifs. Bure: une nature tellement préservée, harmonieuse et belle qu'on avait du mal à imaginer qu'on puisse songer à y déposer des déchets nucléaires!

## Moment d'émotion...

Je me souviens d'un moment très émouvant de la manif: celui de l'arrivée des tracteurs des paysans du coin qui se mirent à labourer un champ dans lequel chacun des manifestants sema une poignée de grains de blé: «100.000 grains de blé contre les déchets nucléaires», histoire de rappeler que la terre est faite pour donner la vie et non pour accueillir des poubelles nucléaires!

Nous gardons au cœur le souvenir de cette manif qui nous a fortement impressionnés, comme si nous venions de prendre soudain conscience de manière plus palpable de l'immense péril que représentent ces déchets nucléaires qui s'accumulent partout dans le monde, ces déchets monstrueux dont personne ne veut, dont on ne sait que faire et que nous nous apprêtons à fourguer allègrement aux suivants. Bel héritage!

## Et à Bure, où en est-on?

Côté résistance: bonnes nouvelles, les opposants continuent à se battre comme des beaux diables et multiplient les actions de résistance. Côté terrain, c'est pas la joie: après l'autorisation, en août 99, d'un site destiné à préparer un stockage en grande profondeur à Bure (site acheté aux élus de la Meuse à coup de millions), les travaux de construction du «la-

boratoire» démarrent (c'est en effet sous cette pudique appellation que se cache le futur site d'enfouissement des déchets nucléaires!).

## Occupation

Les résistants ont occupé le chantier les 18 et 19 mars dernier et prévoient une occupation plus longue pendant l'été. Ils souhaitent faire de Bure «un nouveau symbole national de la lutte contre la pieuvre nucléaire, à l'exemple de Superphénix ou de La Hague». «Chaque minute que vous donnez à cette cause est précieuse», claquent-ils. C'est un investissement.



Et c'est l'addition de toutes ces luttes, des plus infimes aux plus visibles, que nous engageons contre la filière nucléaire qui nous fera gagner!»

Qu'ils ont donc raison, nos amis de Bure! La gestion de notre terre n'est pas l'apanage des seuls technocrates, politiciens ou économistes. Nous aussi, habitants de la planète, avons notre mot à dire. Nous aussi faisons l'histoire. La terre, c'est notre affaire à tous et il ne sera pas dit que nous la laisserons ficher en l'air pour un peu d'électricité!

## Pendant ce temps en Suisse...

Curieuse coïncidence, tout en écrivant cet article, j'entends à la radio que M. Leuenberger vient de rencontrer les autorités du Wellenberg (Nidwald) pour débattre de l'éventualité d'enfouir les déchets faiblement et moyennement radioactifs dans leur sous-sol. Et si la population refusait, comme elle l'a déjà fait en 1995? Et si les autorités fédérales décidaient de passer outre? Quelle résistance?

Bure, Wellenberg, deux paradis terrestres, choisis comme ça par un coup du sort pour servir de dépotoir à la folie nucléaire!

## Cessons d'en produire!

Pourtant, ces déchets, il faudra bien cesser d'en faire! Ces centrales nucléaires, il faudra bien les arrêter! Prendre le prétexte que tout est réglé par la technique de l'enfouissement des déchets pour continuer à exploiter tranquillement les centrales nucléaires, relève d'une monstrueuse hypocrisie! En Suisse, on parle maintenant d'un délai illimité d'exploitation; en France, c'est pire encore: on envisage le remplacement des centrales arrivées en fin de vie!

Mais la résistance s'organise! Partout les populations se mobilisent pour refuser les projets d'enfouissement des déchets radioactifs. En Bretagne, les résistants sont particulièrement actifs: 5000 manifestant-e-s dans le Finistère; 2000 manifestant-e-s à Dinan, dans les côtes d'Armor...

**Ça bouge, les citoyen-ne-s prennent leur destin en main! Ne comptons pas sur les pouvoirs politiques en place pour nous sortir de la gonfle! Seule une résistance citoyenne parviendra à nous faire sortir du nucléaire. Amis antinucléaires: debout! L'avenir de notre terre est en jeu! Mondialisons la résistance au nucléaire!**

Anne-Cécile

# Quand Lothar est venu embrasser la centrale du Blayais

**La nuit du 27 au 28 décembre 1999, on a failli immerger les déchets nucléaires, le combustible et la centrale en même temps.**

Plus ça va, moins on a envie d'en rire. Pourtant, ça ne manque pas de piquant, ces blagues à répétition: l'incident «hautement improbable» se produit, on passe à côté de la catastrophe, on nous dit que rien ne s'est passé, et on recommence. Mais la recette commence à être usée et à ne plus faire rire. Surtout en France, où EDF (Électricité de France) a beaucoup de mal à renouveler son répertoire d'explications rassurantes.

## Cette nuit-là...

La nuit du 27 au 28 décembre, donc, alors que l'ouragan Lothar balayait l'Europe, la centrale atomique du Blayais (Gironde) a été partiellement inondée. Sans entrer dans de fastidieux détails techniques (disponibles, pour les intéressés, sur le site <http://www.sortirdunucleaire.org>), relevons que deux des quatre tranches de la centrale ont vu les infiltrations d'eau mettre à mal leur système de refroidissement. Juste pas assez pour que tout pète, mais presque. Pour mémoire: si un réacteur n'est pas constamment refroidi, il court le risque d'entrer en fusion, et subséquemment, de réduire notablement le nombre de contribuables dans la région. Pas de contribuables, pas d'impôts; pas d'impôts, pas de centrale; voilà pourquoi, généralement, on cherche à éviter ce type de problème. 90 000 m<sup>3</sup> d'eau ont dû être évacués du sous-sol de la centrale. Il aura fallu une semaine pour ce faire. Il faut dire que les concepteurs de l'installation ont eu l'excellente idée de la faire construire

en dessous du niveau des eaux, à côté de la Gironde. Du coup, pas bête, on a élevé une digue. Laquelle, ne tenant pas compte des probabilités de tempêtes exceptionnelles ou autres crues millénaires, s'est révélée plus d'un mètre trop basse lors de cette fameuse nuit. EDF avait prévu de la rehausser, mais avait reporté les travaux en 2002. Elle a eu bien raison, puisque rien ne s'est passé.



La fameuse et si rassurante digue de protection...

## Un improbable acceptable?

Pour EDF, on peut tolérer l'improbable. L'improbable ne se produit jamais. Sauf dans le cas des centrales nucléaires, quelle malchance, la statistique n'est plus ce qu'elle était, ma bonne dame. On produit des normes de sécurité dramatiquement optimistes, que l'on applique avec plus ou moins de sérieux (allez voir les photos de la digue sur <http://altern.org/asso/tchernoblaye/digues.htm>), et on dépense des fortunes en propagande rassurante et en désinformation. Et puis, on est prêts à toute éventualité: on se prépare à évacuer des régions entières, juste au cas où (exercice autour de la centrale de Paluel en Seine-Maritime, le 2 mars 2000). L'exercice, réalisé de jour, par beau temps, et avec un bien faible pourcentage de la population acceptant de se faire évacuer un jour entier (on n'a pas que ça à foutre!), s'est bien

passé. Sûr que les grands penseurs d'EDF ont tout prévu lorsque la prochaine tempête défoncera la nouvelle digue du Blayais, en pleine nuit, alors que les routes d'accès à la centrale seront, comme ce fut le cas fin décembre, totalement impraticables.

De nombreux spécialistes de la chose atomique le proclament sereinement depuis des années: en l'état

actuel des choses, la France connaîtra, un jour ou l'autre, une fusion de cœur de réacteur. Soit un «incident» bénin de type Tchernobyl. On peut se demander si, à nouveau, le nuage radioactif sera arrêté par la frontière française, qui, comme chacun le sait depuis 1986, possède d'étranges propriétés radio-défensives. (Elle laisse entrer les immigrés clandestins et les multinationales, mais refoule impitoyablement la radioactivité et la viande de bœuf anglaise).

## En attendant l'accident majeur...

Les nucléocrates français, qui comptent parmi les plus bornés et hypocrites de la planète (un bonheur pour un chroniqueur antinucléaire, serais-je cyniquement tenté de dire), attendent tranquillement l'accident majeur qui sonnera le glas de leur discours lénifiant. On lèvera un impôt pour indemniser les mutants survivants, et puis on organisera de nouveaux circuits touristiques pour aller admirer les nouvelles espèces apparues dans la faune et la flore de la région sinistrée.

Comme d'habitude, la devise de la France en matière d'énergie atomique reste d'une simplicité consternante: «Après moi, le déluge». Et après le déluge?

Bernard Engel

# Sous-traitant du CERN condamné

Un nouvel épisode vient s'ajouter au long et douloureux combat mené par Pierre Allemann contre son ancien employeur, Métareg, une entreprise de travail temporaire sous contrat avec le CERN.

Certes, la nouvelle est réjouissante en ce sens que la Cour d'appel de Lyon confirme le bien-fondé de la démarche de Pierre Allemann. Une démarche que CONTRATOM a soutenue activement depuis plus de quatre ans (voir nos éditions N<sup>os</sup> 36, 38, 39, 41, 43, 44 et 48).

Mais l'optimisme n'est malheureusement pas d'actualité chez Pierre Allemann. Parce qu'aux dernières nouvelles, Métareg - qui exploite toutes les possibilités de faire traîner l'affaire - a décidé de se pourvoir en cassation. Ce qui signifie qu'on est reparti pour une procédure dont la durée est imprévisible.

La manœuvre de Métareg n'ayant fort heureusement pas d'effet suspensif, il s'agit maintenant, pour les experts, d'évaluer le préjudice subi par l'ex-travailleur du CERN.

## PAYS DE GEX

### Pierre Allemann gagne son combat

Attendant d'être condamné après avoir manipulé et découpé des pièces utilisées sur l'accélérateur de particules du Cern, Pierre Allemann avait intenté une action contre son employeur, la société Métareg, un sous-traitant du laboratoire du centre de recherches nucléaires. Il reprochait à ce dernier de ne pas l'avoir prévenu que son travail le mettrait en contact avec de l'amiante. En 1995, Pierre Allemann avait entamé une grève de la faim. Déjà condamnée par le tribunal des affaires pénales et sociales de Doubs en Bresse, la Métareg vient de voir sa responsabilité confirmée par la Cour d'appel de Lyon pour qui l'attitude de la société relève « d'une faute mesurable ».

La Tribune de Genève du 16.2.2000

Par ailleurs, Métareg vient de dénoncer l'accord conclu avec P. Allemann selon lequel ce dernier s'engageait à ne plus manifester publiquement son différend avec son employeur en échange du paiement de son loyer par celui-ci.

Au plan social, P. Allemann endure depuis plusieurs années un véritable calvaire - ses anciens collègues le fuient comme un pestiféré, de crainte d'être vus en sa compagnie (« tu comprends, je tiens à mon boulot! »).

Récemment, une réunion du syndicat CFDT se tenait au CERN pour élire un permanent. Lucile Hanouz - déléguée CFDT - avait souhaité que P. Allemann participe à cette réunion pour y évoquer le verdict de la cour d'appel de Lyon.

L'idée n'a pas plu au responsable CFDT pour le pays de Gex qui s'est empressé de dissuader l'intéressé en lui affirmant « Tu n'es plus le bienvenu au CERN! »

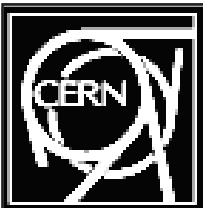


Pierre Allemann  
en 1996

Belle reconnaissance pour celui qui disait il y a tout juste quatre ans,

*Il faut oublier Pierre Allemann ! L'important, c'est que mon histoire permette d'épargner d'autres vies.*

Paul Bonny



par Paul Bonny

## Où donc est passé le regard critique du Courrier ?

A lire l'article de M. Olivier Norer (*Le Courrier du 3 mars*) on n'en croit pas ses yeux : « Frisson garanti à 100 m. sous terre ».

Il racole le bon peuple, l'incite à aller bêler d'admiration devant « les derniers tours de piste du LEP », ce grandsupernachin dont on nous a vanté les mérites et les exploits durant une bonne douzaine d'années. Qui a coûté la peau... d'un nombre incalculable (pour moi) de fesses. Et qu'on envoie maintenant à la casse, pour le remplacer aussitôt par un autre hypergrandmachin - le LHC - qui, lui, coûte 2,6 milliards de nos francs.

Mais attention, c'est un bon investissement puisque « c'est la première machine globale ». Ainsi, en une année, près

de 500 chercheurs russes et autant d'américains sont venus expérimenter leur savoir dans ce temple de la physique.

C'est Le Courrier qui le dit !!! Avant de nous fournir la marche à suivre pour descendre à 100 m sous terre avec un guide. Vaut le détour, insiste-t-il.

Pourtant, c'est à « L'essentiel, autrement » que prétend Le Courrier. Alors, il est passé où l'essentiel ?

L'essentiel serait de rechercher les vraies raisons qui poussent certains Etats à financer ces travaux pharaoniques. Version officielle - comprendre enfin ce qui s'est passé trois millièmes de seconde après le big bang. Vous y croyez, vous ?

L'essentiel serait de s'intéresser notamment aux conditions de travail des intérimaires chargés de démanteler le LEP. Des étrangers qui retourneront ensuite dans leur pays sans savoir quelle dose de radiations ils auront reçues...

L'essentiel serait de savoir comment les conclusions de la Commission d'enquête sur la construction du LHC (nommée le 12.11.97) sont appliquées, et notamment si une commission locale d'information, sur le modèle de celles mises en place au voisinage des centrales nucléaires françaises, a bien été créée? Et si elle est transfrontalière ?

L'essentiel serait également d'informer les lecteurs du Courrier sur les travaux de la Commission Santé du Grand conseil genevois en charge de ce dossier depuis juin 1996, suite à notre pétition. Qu'en est-il des études que réclamait celle-ci ?

Bref, ce ne sont pas les points d'interrogation qui manquent.

Il serait temps que les contribuables et les riverains concernés disposent enfin et régulièrement d'informations crédibles sur ce qui se passe réellement au CERN. Aux niveaux qui intéressent tout le monde, l'environnement et la santé.

## Libéralisation et sûreté nucléaire au rabais

La Division principale de la sûreté des installations nucléaires (DSN/HSK) vient de rendre son rapport annuel pour 1999. A relever, dans le communiqué du 6 avril qui annonce ce rapport, le fait que les centrales suisses offriraient «un niveau de sécurité élevé».

Jusque là, c'est le discours standard, mais on lit également autres chose, soit que: «L'ouverture du marché de l'électricité [...] va occasionner de pertes de recettes des centrales nucléaires, qui peuvent entraîner des mesures d'économie. Celles-ci ne sauraient être prises au dépens de la sécurité des centrales nucléaires. Des indices quant à des répercussions négatives sur la sécurité ont été reconnus dans des centrales étrangères. La DSN va concentrer ses efforts au maintien de l'actuel niveau de sécurité.»

Quant on connaît l'énergie avec laquelle la DSN vend depuis des années l'idée que les centrales suisses sont au-dessus de tout soupçon, cet aveu est inquiétant et révélateur. Il ne s'agit plus d'améliorer la sécurité, mais de tenter de défendre son «niveau actuel». Une gageure face à des installations vieillissantes, des moyens financiers diminués, un personnel dont le maintien du niveau de qualification pose problème, et une pression gigantesque pour rentabiliser au maximum les installations. Le danger nucléaire ne s'éloigne pas avec la libéralisation, comme le croient certains. Il augmente. Une seule solution: décider la sortie du nucléaire!

[pv / source: Communiqué DSN du 6 avril]

## 10 ans sans facture d'électricité !!!

La consommation helvétique d'électricité en 1999 a augmenté de 3,2%, dépassant pour la première fois les 50 milliards de kWh. Cette hausse s'explique en partie par la reprise économique et l'augmentation de la population. Heureusement, la production a également atteint des records, en particulier

pour les barrages: 66 milliards de kWh. Un excédent de 10 milliards de kWh a ainsi pu être exporté. A part cela, faites le compte, c'est très drôle (66-50-10=6), je me demande où sont passés les 6 milliards de kWh restants?!?

## Venons-en au fait : que faire pour éviter de consommer toujours plus ?

Une autre information passée dans *Le Courrier* a attiré mon attention. Elle nous donne un élément de réponse, me semble-t-il... Joseph Jenni à Oberburg vient de passer 10 ans sans une seule facture d'électricité... Son projet de maison 100% solaire, y compris pour le chauffage et l'eau chaude, avait été qualifié de «pas sérieux» il y a dix ans... La bâtisse compte 84 mètres carrés de panneaux solaires et 50 mètres carrés de panneaux photovoltaïques. L'eau chauffée est stockée dans des cuves totalisant 118 mètres cubes. Le bilan est encore plus positif que prévu : l'équipement a été surdimensionné, il pourrait couvrir quatre fois les besoins, sans compter tous les progrès technologiques depuis 10 ans... L'entreprise Jenni équipe deux maisons «high-tech» par semaine, la plupart à l'étranger.

[pg / sources: *Le Courrier* du 26 février et du 29 janvier 2000]

## Un vol de plutonium dans le ciel d'hiver

Le Département de l'Energie des Etats-Unis aurait clairement violé la loi, selon NIRS (Nuclear Information & Resource Service), en autorisant le transport par les airs de plutonium à destination du Canada. La loi américaine interdirait en effet tout transport aérien de PU.

Le plutonium a été transporté d'abord par camion et une fois entré en territoire canadien il a été transporté par hélicoptère au-dessus du territoire des Nations autochtones de la Chalk River, les tribus s'opposant au passage du PU sur leurs terres. Ce PU était livré à un réacteur CANDU où sera testé un mélange MOX (PU+uranium)

[jpe / source : *Wise* 523, janvier 2000]

## Guerre des étoiles (bis)

«La dimension de l'espace est la quatrième dimension de la guerre - après la terre, la mer et l'air. (...) La synergie issue de la supériorité spatiale associée à la supériorité terrestre, maritime et aérienne conduira à une domination sur tous les fronts (Full Spectrum Dominance)» C'est ce qu'on peut lire dans un rapport interne de 1996 du Commandement spatial US intitulé «*Vision for 2020*».

Un autre rapport de 1996, provenant de l'US Air Force cette fois, annonce que «*Dans les deux prochaines décennies, de nouvelles technologies permettront le développement d'armes spatiales d'une efficacité redoutable destinées à être utilisées pour fournir masse et énergie comme force de projection dans des conflits tactiques et stratégiques. Ces avancées permettront à des lasers de volume et de coûts raisonnables de provoquer beaucoup de morts. Si on met de côté les débats émotionnels autour de l'énergie nucléaire, cette technologie offre une alternative viable pour d'importants moyens de destruction dans l'espace.*»

Rappelons que lors de l'Assemblée générale des Nations Unies du 1<sup>er</sup> novembre 1999, les Etats-Unis, et Israël, ont été les deux seuls pays à s'abstenir de soutenir le Traité sur l'Espace- qui stipule que l'espace est réservé à des utilisations pacifiques.

[jpe / source *Wise* 523, janvier 2000]

## Accident à Los Alamos

Le 17 mars, le secrétaire d'Etat américain à l'énergie annonçait une enquête concernant un accident «de type A» lors duquel 8 employés du laboratoire national de Los Alamos auraient été exposés à une contamination au plutonium. Ils bricolaient de minuscules «*chauffe-rettes*» au plutonium utilisés dans «*diverses applications civiles et militaires*». Sympathique non?

[pv / source: *Wise* 527 avril 2000]

## Monju: jugement surréaliste

Au Japon, le surgénérateur Monju est à l'arrêt depuis un grave feu de sodium en décembre 1995 qui a révélé de sérieuses erreurs de conception et a vu une gestion de la crise par l'exploitant marqué par le mensonge et la désinformation.

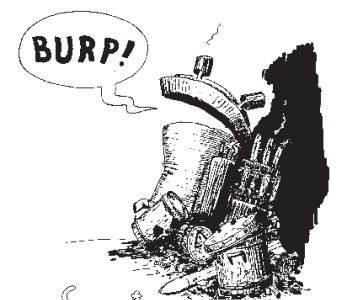
Or, une cour japonaise du district de Fukui où est situé Monju, vient de débouter des habitant-e-s qui demandaient la révocation de l'autorisation d'exploiter de ce petit frère nippon de feu Superphénix. Leur démarche juridique avait été initiée en 1985, un mois avant la mise en chantier du surgénérateur.

Malgré l'arrêt de *facto* de Monju à la suite de l'accident de 1985, le juge a estimé que l'installation ne présentait «*aucun danger reconnaissable qui puisse menacer la santé des plaignants*».

Il a en outre déclaré que: «*La sûreté de l'installation sera garantie par des modifications en cours d'étude ou de réalisation*». Enfin, il a émis le considérant selon lequel ce surgénérateur mort-né représentait «*une source d'énergie prometteuse qui méritait d'être reconnue en tant que telle.*»

Ce jugement, délirant, se fondant d'ailleurs sur des mesures de sûreté supplémentaires qui n'ont pas encore été approuvées, va à contre-courant de plusieurs décisions récentes et de la tendance actuelle au Japon. Le gouverneur de la province de Mie a, par exemple, annulé récemment la construction projetée d'une nouvelle cle par la compagnie *Chubu Electric*.

[pv / source japonaise *Citizen's Nuclear Information Center*. Voir: [www.jca-apc.org/cnic](http://www.jca-apc.org/cnic)]



# Quarante milliards pour sortir du nucléaire?

La presse du 23 février révélait que, tremblant dans leurs chaumières atomiques, nos chers nucléocrates helvétiques se mettaient déjà en campagne contre les initiatives fédérales antinucléaires, *Sortir du Nucléaire* et *Moratoire Plus*.

Doivent-ils être angoissés pour se lancer si tôt dans ce combat, alors que les initiatives ne sont pas près d'être soumises au peuple puisqu'elles viennent d'être déposées l'automne dernier! D'ailleurs, dans leur grande inquiétude, nos atomistes vont chercher l'avis d'experts étrangers. Amusant, il n'y pas si longtemps, ce sont les antinucléaires qui recherchaient des avis extérieurs pour valider leurs thèses... Mais la libéralisation du marché de l'énergie, certaines victoires démocratiques et quelques catastrophes sont passées par là...

## 40,1 milliards de francs suisses, pour être précis

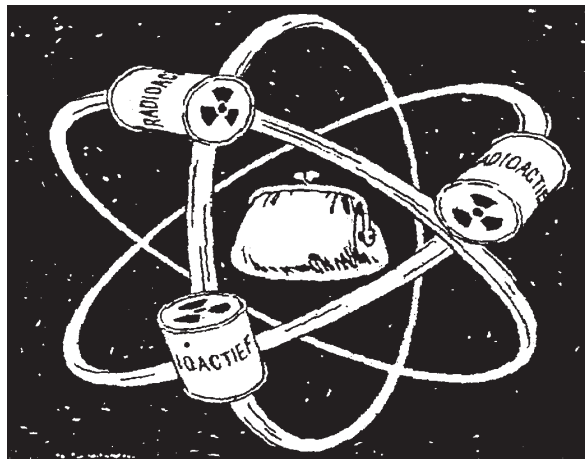
C'est ce « ,1 » qui donne au nombre un aspect authentique, fondé, vérifiable. Parce qu'il est vrai que pour vous comme pour moi, ces 100 millions c'est une paille, un seul FA-18 ou l'argent de poche d'un directeur de centrale, mais mis derrière un 40 (l'unité étant le milliard), ça vous change un nombre, ça vous le rend sérieux, présentable, fruit d'une longue réflexion. Je n'hésite pas à le dire: 40 milliards tout rond, c'est trop gros, ça sent l'estimation bâclée. Le « ,1 » est in-dis-pen-sable!

## Peu d'autres précisions...

Ce « ,1 » est d'ailleurs la seule chose de précise révélée par les médias en ce qui concerne l'origine de ce budget de 40 milliards! On parle vaguement de construire des turbines à gaz, et deux trois autres brouillilles! Le mieux serait donc d'ignorer cette attaque nucléocrate, si grosse, presque grossière, et fort peu explicite, mais soyons beaux joueurs et apportons quelques petites remarques concernant ces 40,1 milliards...

## Une somme énorme...

Au premier abord, cette somme, peut paraître énorme pour vous qui n'avez pas un compte épargne aussi fourni que le mien. Mais je tiens à vous rassurer: un



responsable du Département Militaire Fédéral, par exemple, saurait bien vite dépenser une telle somme pour acheter quelques brouillilles (les FA-18, par exemple, avec les aménagements nécessaires ont coûté 5 milliards et les dépenses du DMF flirtent avec les 10 milliards *annuels* etc.) Pour revenir au nucléaire, Superphénix a coûté à lui seul plus de 15 milliards de FS, et le double en comptant les frais de recherche, de retraitement, sans compter le démantèlement... Pour *ne pas construire* la centrale de Kaiseraugst, nous avons versé 300 millions d'argent de poche, pardon d'indemnités, à ses promoteurs... et s'il avait fallu la construire, vous pouvez multiplier par 10...

## Et les déchets ?

D'autre part, il serait bon de comparer cette estimation, qui prétend chiffrer le coût de l'abandon du nucléaire en Suisse, avec le prix de la gestion des déchets nucléaires durant des dizaines de milliers d'années (pour autant qu'il y ait encore une société capable de s'en occuper...). Il faudrait également comparer ce coût avec les sommes investies par l'Etat pour financer la construction des centrales nucléaires (aucun privé n'aurait pu se lancer dans des constructions aussi pharaoniques).

## Investir dans quoi ?

Question: les sommes gigantesques investies dans le nucléaire n'auraient-elles pas été mieux utilisées pour soutenir les énergies renouvelables? Malheureusement, jusqu'ici, même si on nous présente de fort jolies réalisations solai-

res ou éoliennes, les sommes investies par l'Etat dans ce domaine sont de plus de 100 fois inférieures à celles investies dans le nucléaire... Si la tendance avait été inverse, la Suisse n'aurait peut-être

pas à rougir de la comparaison avec l'indépendance énergétique des Danois, ou plus près de nous des Autrichiens (voir l'art. dans notre N° 51), qui, en plus de nous humilier en Coupe du monde de ski, n'utilisent pas de courant nucléaire! C'est d'ailleurs également le cas des Italiens (concernant le nucléaire, pas le ski...) Nos descendants seraient-ils freinés par leur irradiation? Entout

cas, c'est la preuve que l'abandon du nucléaire est possible sans catastrophe.

## Et le coût des maladies ?

A un niveau global, pour en revenir à ces 40,1 milliards, pensons encore au coût social et médical des maladies dues au nucléaire, depuis les mines d'uranium jusqu'au retraitement, sans parler de catastrophes style Tchernobyl...

## Une bonne nouvelle...

Finalement, une bonne nouvelle à retenir, c'est que les nucléocrates n'osent plus dire, comme ils l'ont martelé pendant 20 ou 30 ans, qu'on ne peut se passer de l'atome, que les écolos veulent retourner à la bougie, et tout le tintouin... Ils nous disent seulement que ça coûtera cher, que ça ne sera pas facile! Un jour, reconnaîtront-ils aussi que le nucléaire était une impasse et que pour économiser des milliards, il aurait mieux fallu investir dès le début dans d'autres formes de production d'énergie, et dans la fabrication d'appareils économes en électricité?

Philippe Gobet

### Notes de l'article à la page ci-contre

- <sup>1</sup> Disponible sur le site de l'Association suisse pour l'énergie atomique: [www.aspea.ch](http://www.aspea.ch)
- <sup>2</sup> Bremer Energie Institut, Conséquences économiques d'un abandon de l'énergie nucléaire en Suisse (Version abrégée p.1)
- <sup>3</sup> Idem p.5
- <sup>4</sup> Intervention du Prof. Silvio Borner, du centre des sciences économiques de l'Uni. de Bâle à la conf. de presse des exploitants
- <sup>5</sup> Préface à l'étude par S. Borner
- <sup>6</sup> Communiqué de presse des exploitants du 22.2.00
- <sup>7</sup> S. Borner, compte rendu de la Conf. de presse dans ASPEA No 5/00
- <sup>8</sup> Document fourni par les NOK à la conf. de presse
- <sup>9</sup> V. note 7
- <sup>10</sup> V. note 2 (p.4)
- <sup>11</sup> V. note 8
- <sup>12</sup> V. note 2 (p.2)
- <sup>13</sup> V. note 2 (p.7)
- <sup>14</sup> Idem
- <sup>15</sup> V. note 2 (p.5)
- <sup>16</sup> Prof. Pfaffenberger, thèses réévaluatives dans le bulletin ASPEA No 5/2000
- <sup>17</sup> V. note 8

# Etude sérieuse ou fumisterie fantaisiste?

La soi-disant «étude»<sup>1</sup> commanditée par les exploitants de centrales nucléaires suisses, publiée à la veille de la mise en consultation du projet de nouvelle loi sur l'énergie nucléaire, débute ainsi: «La Suisse dispose d'une production d'électricité très respectueuse de l'environnement fondée sur la force hydraulique et l'énergie nucléaire»<sup>2</sup>.

**On pourrait en rester là. Mais ce matériel mérite qu'on le regarde de plus près. Un bref parcours en huit points à travers cette fumisterie:**

**1. L'ABANDON DU NUCLÉAIRE** y est présenté comme une catastrophe, il «équivaldrait à la perte de capital engendrée par un tremblement de terre.»<sup>3</sup> Ceci alors que toute mention d'autres catastrophes, bien réelles celles-là et où les victimes ne sont pas les portefeuilles des actionnaires, comme celle de Tchernobyl avec son cortège de mort, est soigneusement bannie du texte.

**2. LES OEILLÈRES QU'ON CHERCHE** à nous poser d'autorité sont en effet particulières. Défense de parler des erreurs du passé: «La question du bien fondé de la décision prise à la fin des années soixante de construire de telles centrales est aujourd'hui entièrement hors de propos...»<sup>4</sup>, quant à l'avenir: «Ce qui est fait est fait Et c'est plutôt à l'avenir que nous devons prendre les décisions de l'avenir.»<sup>5</sup>

**3. DE PLUS, CES DÉCISIONS** hypothétiques, reportées à l'avenir, ne sauraient être celles des citoyen-ne-s puisque: «La fixation de durées de vies totales ou restantes pour l'exploitation des centrales ne relève pas de la compétence de la politique.»<sup>6</sup> Ce qui n'empêche pas un «expert» de travestir effrontément les décisions réelles prises par le peuple: «En 1990, le peuple suisse a dit fondamentalement oui à l'énergie atomique»<sup>7</sup>, ceci alors qu'une majorité populaire a bien voté une interdiction pour 10 ans de construire de nouvelles centrales!

**4. LA DÉCISION SUR LE NUCLÉAIRE** est présentée explicitement comme devant découler d'un calcul économique - et seulement économique - des exploitants des centrales, qui jouent cartes sur table en annonçant qu'ils sont «des entreprises à caractère industriel et commercial» qui «exploitent donc une forme d'énergie aussi longtemps que celle-ci présente un intérêt économique»<sup>8</sup>.

Intérêt économique pour leurs actionnaires évidemment, les critères écologiques ou sociaux globaux sont écartés. La fixation d'un terme à la vie des centrales serait une décision «insensée sur le plan économique.»<sup>9</sup>

**5. D'AILLEURS, LOIN DE CERTAINES** images d'Epinal sur la libéralisation du marché qui tuerait le nucléaire et profiterait aux consommateurs, les atomistes tablent sur une recombinaison monopolistique qui contribuera à leur sauver la mise: «La forte concurrence devrait entraîner ces prochaines années sur le marché européen un "remembrement de la propriété" auquel devrait succéder une augmentation des prix. Vues sous cet angle, les perspectives économiques de l'électricité d'origine nucléaire sont favorables...»<sup>10</sup>

**6. MAIS LE «SCÉNARIO RÉFÉRENCE»,** fondant le calcul des soi-disant surcoûts pour sortir du nucléaire, vaut le détour. Il comporte notamment deux axiomes:

**A.** «Les centrales nucléaires peuvent être exploitées de manière sûre pendant 50 à 60 ans.»<sup>11</sup> A l'appui de ce doublement miraculeux de la durée de vie initialement prévue des centrales, ou de leur sûreté garantie, aucun fait n'est apporté, si ce n'est le renvoi à des «études faites par les autorités fédérales». La «future contribution des installations existantes» à la couverture des besoins énergétiques correspondrait, grâce à ce tour de passe-passe, environ au double de ce qu'elles ont fourni jusqu'ici.<sup>12</sup>

**B.** Et tout ça en rasant gratis ou presque. En effet les «frais de capital des centrales existantes» sont présentés comme étant nuls (zéro francs!) et ceci jusqu'au milieu du siècle prochain.<sup>13</sup> Avantageux non? Même si, par ailleurs, les exploitants vantent leur «maîtrise technique de l'énergie nucléaire» qui passerait notamment par le fait que «moyennant des dépenses considérables, nous modernisons régulièrement nos installations».

**7. EVIDEMMENT À CE TARIF LÀ,** l'atome paraît une bonne affaire, mais pour arriver aux 40 milliards de surcoûts lié à la sortie du nucléaire l'«étude» escamote encore les coûts de démantèlement des réacteurs, ceux liés aux déchets ra-



dioactifs, ou au risque d'accident imposé à la collectivité, y compris financièrement à travers le plafond arbitraire dérisoire de l'assurance RC qui leur est imposée. Elle fonde en outre sa «démonstration» sur une substitution intégrale de la production hypothétique, cumulée sur des décennies, d'un nucléaire avantageux, par des centrales au gaz. Sans prendre en compte le potentiel d'économies d'énergie ou de développement de la production renouvelable. La production au gaz en question n'est pourtant estimée pour toute la période qu'à 13,6 milliards en frais directs, pour arrondir à 40,1 milliards, ils doivent encore ajouter 15,1 milliards pour la couverture d'un «risque»... le «risque du prix du gaz», qui pourrait augmenter, et 11,4 milliards pour limiter les émissions de CO<sub>2</sub>.<sup>14</sup>

**8. TOUT ÇA N'EST PAS SÉRIeux,** même emballé dans des formes académiques. Un ou deux arguments méritent encore d'être cités. Vous êtes pour le développement des énergies renouvelables et pour une reconversion énergétique? Alors il faut à tout prix faire perdurer le nucléaire. En effet: «le maintien de l'option nucléaire pendant aussi longtemps que cela sera techniquement possible [...] entraînera des avantages économiques qui faciliteront également une reconversion éventuelle du système énergétique.»<sup>15</sup> Vous êtes pour l'utilisation rationnelle de l'énergie entraînant une baisse de la consommation? Vous mettez en péril les renouvelables! En effet: «Les besoins d'électricité continueront à progresser [...] donc on pourra développer les énergies renouvelables indépendamment de ce qu'il arrivera du nucléaire.»<sup>16</sup> etc. D'ailleurs qui vivra verra, comme disent les NOK (exploitant la centrale de Beznau) il faut tirer les centrales actuelles vers des durées de vie de 50 ou 60 ans et «On verra au cours de cette période si des économies d'énergie auront vraiment eu lieu et dans quelles proportions, et dans quelle mesure les énergies alternatives se seront imposées!»<sup>17</sup> **Pierre Vanek**

## Sauve qui peut, les déchets nucléaires sont de retour !



par  
Anne-Cécile

Ben, on est frais, v'là les déchets qui reviennent ! Quelle poisse ! On était bien peinards avec nos cinq centrales atomiques propres en ordre, distillant une énergie sans pollution et tellement bon marché !

Cette histoire de déchets, on l'avait quasiment enterrée. Dès le début de l'exploitation des centrales, on avait trouvé la parade: d'abord au fond des mers, ni vu, ni connu, un truc bien commode, si commode, qu'on avait été l'un des derniers pays à cesser cette honteuse pratique ! Puis, le retraitement, via La Hague ou Sellafield, ça c'était le bon filon ! Qui dit retraitement, dit éloignement pendant des années, ça pouvait durer jusqu'à 25 ans !

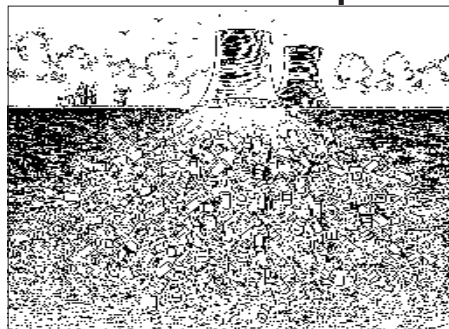
Et puis, un jour, l'illusion prend fin: ces déchets existent réellement... et ils reviennent ! Le premier convoi est prévu pour octobre 2000. Les autres vont suivre ainsi pendant 10 ans, environ 30 convois, avec chaque fois un ou deux conteneurs de 120 tonnes chacun. A ces déchets rapatriés, s'ajouteront les déchets qui vont encore être produits par nos cinq centrales dans le futur.

Face à cette montagne de déchets, on se gratte la tête en haut lieu. Moritz commande un rapport à des experts indépendants (encore heureux qu'il n'ait pas choisis des types maqués avec le lobby nucléaire !) Et des cogitations, ressort le mode d'emploi suivant: - stockage géologique durable mais sous contrôle réversible pendant au moins

une centaine d'années. On ne ferme pas hermétiquement les cavernes et on laisse libres les galeries et les puits d'accès. Comme ça, on peut aller guigner, prendre des nouvelles, voir comment ça va, si ça suinte ou non, s'il y a des fuites ou non, surveiller, quoi ! Passé ces cent ans, à nos descendants de jouer !

Que décideront-ils de faire de ce chouette héritage? Sceller définitivement le puits à merde et Inch Allah? Ou alors, comme dans l'histoire de la Belle au bois dormant, aura surgi entre-temps un beau prince charmant très intelligent détenteur de la formule magique pour éliminer la radioactivité des déchets. Il sera alors temps de les ressortir de leur trou afin de leur appliquer le traitement miracle propre à les rendre aussi inoffensifs qu'un nouveau-né ! Pas plus compliqué que ça !

Ouf, je respire, on tient enfin le problème par le bon bout ! Les déchets? Quels déchets ? Qui a parlé de déchets? La question est réglée, ce n'est plus notre affaire, les suivants n'ont qu'à assumer leurs responsabilités, après tout ! Arrêter les centrales? Ca va pas la tête? Puisqu'on vous dit que le problème des déchets est résolu! ■



### Vendons: pièces de rechange pour vos centrales...

Y a pourtant une annonce sur Internet qui m'a bien fait marquer: c'est la maison SAMCO qui offre sur son site des pièces de rechange d'occasion pour centrales nucléaires. Donc si vous avez des problèmes avec vos centrales nucléaires, vous tapez [www.nuclear.surplus.com](http://www.nuclear.surplus.com) et vous passez commande, pas plus compliqué que cela ! Quand je pense au fourbi que je dois faire pour trouver des pièces de rechange pour ma 2CV ! Le monde est vraiment mal fait !

Et puis toujours sur Internet (non, non, foi d'animal, je ne suis pas internaute mais on m'a tout raconté), y en a une autre bien bonne:

### Exportons notre m...

Le maire de Las Vegas déclare que les Etats-Unis devraient essayer de trouver un pays du Tiers-Monde disposé à stocker les déchets nucléaires américains !

Selon lui, les nations les plus pauvres accueilleraient volontiers les millions de dollars que leur donnerait le gouverneur américain pour stocker les milliers de mètres cube de déchets radioactifs accumulés par les centrales nucléaires américaines. Et puis ensuite, avec ces sous, ces pauvres pourraient aisément acheter des tas de produits américains (ça, il ne l'a pas dit, mais je suis sûre qu'il y a pensé!!!).

C'est un drôle de type, ce maire de Las Vegas, mais tout compte fait, pas plus drôle que

## Rires irradiés ?

Posséder un moral à tout casser: voilà une des qualités indispensables pour participer à la rédaction du journal de CONTRATOM, les nouvelles concernant le nucléaire étant toutes plus démoralisantes les unes que les autres! Il faut chercher longtemps pour trouver un truc rigolo à se mettre sous la dent!



nos nucléocrates helvétiques qui, selon un protocole d'intention secret publié par Greenpeace il y a une année, avaient l'intention de faire retraiter et stocker définitivement leurs déchets radioactifs en Russie.

Malheureusement pour eux, la Russie cesse purement et simplement le retraitement du combustible nucléaire moyennant 100 millions de dollars que leur refilent les Etats-Unis pour l'amélioration de la technique de sécurité des dépôts de déchets radioactifs.

De bien braves types tout de même ces Amerloques !

Le cœur sur la main, toujours prêts à aider la veuve et l'orphelin !

Mon œil, voilà le fin mot de l'affaire: le retraitement produit du plutonium. Actuellement la Russie stocke 30 tonnes de plutonium venant de réacteurs civils soit l'équivalent environ de 3000 bombes atomiques. Les USA craignent donc que des pays tiers entrent en possession de ce plutonium pour en faire des bombes! C.q.f.d !!

D'ailleurs l'ambassadrice étasunienne a réprimandé les responsables des centrales suisses au sujet de ces funestes projets. Encore une qui voit la paille dans l'œil du voisin, mais pas la poutre qui est dans le sien !

Anne-Cécile



**Le 24 septembre 2000 les électeurs/trices suisses seront appelés à voter sur trois objets – l'initiative solaire et son contre-projet – et la «norme de base», contre-projet à l'initiative énergie-environnement.**

Cette dernière, que CONTRATOM n'avait d'ailleurs pas soutenue à l'époque, a été retirée par les initant-e-s au profit du contre-projet des Chambres, parce qu'elle présentait divers problèmes, elle taxait notamment l'hydraulique.

Ces trois textes sont importants pour l'environnement, l'indépendance énergétique et l'avenir économique de notre pays. Si les électeurs/trices acceptaient ces trois objets, la Suisse ferait un pas vers une fiscalité écologique, le développement durable et le respect de l'environnement.

**Acceptez-vous de payer les énergies non-renouvelables un peu plus cher pour assurer le développement durable énergétique de la Suisse? telle est la question essentielle.**

Pour cette campagne importante, la Coordination-Energie genevoise a créé un demi poste de secrétaire, dont l'adresse figure ci-dessous:

**Comité genevois 3xOUI  
pour un centime solaire**

*c/o Laura Magdalena  
12 rue de la Ferme, 1205 Genève  
022 320 21 89*

*E-mail : lmagdalena@freesurf.ch*

Comme première étape du processus d'information et de débat nécessaire à la mobilisation, en vue du vote le comité a organisé une soirée de discussion le 12 avril, visant à discuter des enjeux de cette triple votation, sur la base la proposition de prise de position que nous publions ci-contre.

Ce texte n'est pour l'instant encore qu'une amorce au débat nécessaire sur les questions qui se posent autour de cette votation.

*Chaim Nissim*

## Comité genevois 3xOUI pour un centime solaire

**Prise de position proposée pour le débat...**

**La gestion durable de l'énergie constitue un défi majeur pour le XXI<sup>e</sup> siècle. Actuellement, l'approvisionnement énergétique de notre pays est dominé par les agents fossiles et le nucléaire. Or, les limites des réserves planétaires d'hydrocarbures, les dangers posés par le nucléaire et la problématique grandissante de l'effet de serre imposent une réorientation de notre politique énergétique.**

Plus personne ne peut contester sérieusement la responsabilité de l'homme dans le bouleversement du cycle naturel du climat. Nous ne pouvons, il est vrai, anticiper avec précision l'intensité et les conséquences des changements climatiques à venir. Mais l'on peut facilement imaginer que, face à la consommation croissante d'énergies émettrices de CO<sub>2</sub>, les déséquilibres climatiques, et les catastrophes naturelles qui inévitablement les accompagnent, n'iront qu'en s'accroissant.

Quant à l'énergie nucléaire, énergie non renouvelable, les problèmes liés au démantèlement des centrales ainsi que ceux liés à la gestion à long terme des déchets condamnent de fait cette énergie si nous voulons promouvoir une politique énergétique rationnelle et éthique.

Pour assurer un développement durable, il nous faut donc rapidement diminuer notre consommation d'énergie, et substituer celles qui sont polluantes. Avec l'introduction d'une taxe sur les énergies non renouvelables nous nous donnons les moyens de favoriser une utilisation rationnelle de l'énergie et les sources d'énergie renouvelables. Le peuple se prononcera en automne prochain sur trois textes allant dans ce sens. Ces textes revêtent une importance primordiale pour notre avenir énergétique et nécessitent le soutien de chacun.

### Que proposent ces trois textes?

Le 24 septembre prochain le peuple sera appelé à voter sur l'initiative solaire et son contre-projet, qui permettront d'introduire une taxe sur les énergies non renouvelables au profit d'une utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables. Le peuple votera également sur le contre-projet (appelé «Norme de base») à l'initiative énergie-environnement, qui permettra d'amorcer la future réforme fiscale écologique. L'initiative a été retirée, entre autres parce qu'elle soumettait certains ouvrages hydrauliques à cette taxe, alors que l'hydraulique est l'énergie renouvelable la plus importante pour notre pays.

Voici brièvement la teneur de ces trois objets.

■ L'initiative «Centime solaire» introduit une taxe de 0,5 centimes par kWh sur les énergies non renouvelables et devrait permettre de dégager 800 millions de francs par an pendant 20 ans, «afin d'encourager le recours à l'énergie solaire sur les surfaces bâties et de favoriser l'utilisation rationnelle et durable de l'énergie».

■ Le contre-projet à l'initiative «centime solaire» introduit une taxe d'encouragement de 0,3 centimes par kWh (soit 450 millions) pendant une période de 10 ans avec une prorogation possible de 5 ans. Au moins le quart du produit de cette taxe doit être affecté à chacun des domaines suivants :

- favoriser le recours aux énergies renouvelables;
- encourager l'utilisation rationnelle de l'énergie;
- permettre la conservation et la rénovation des centrales hydrauliques.

**INTÉRESSÉ-E-S** à débattre de ces questions, **PRÊTS** à vous mobiliser pour le «Centime solaire»? Alors, prenez **CONTACT** à l'adresse ci-dessus ou avec CONTRATOM au 022 740 46 12 (tél+fax).

■ La «norme de base», contre-projet à l'initiative énergie environnement (qui a été retirée), introduit une taxe sur les énergies non renouvelables dont le taux maximum sera de 2 centimes par kWh (3 milliards). Le produit de la taxe sera entièrement redistribué à la population sous forme de baisses des charges salariales uniquement.

Il est important de souligner qu'afin de ne pas pénaliser les entreprises à forte intensité énergétique, l'initiative ainsi que les deux contre-projets, mentionnent que des adaptations et des délais pourront être accordés.

### Quels seront les bénéfices ?

Les bénéfices de ces objets ne s'arrêteront pas uniquement à l'environnement, mais concernent également la société dans son ensemble:

● **Bénéfices pour l'emploi.** Le Conseil fédéral, dans son message aux chambres, a évalué que l'acceptation de la taxe d'encouragement créerait entre 10 et 20 000 places de travail supplémentaires. Pour l'initiative solaire on estime qu'elle devrait, elle, permettre la création de près de 30 000 emplois.

● **Bénéfice pour la diversité des emplois.** Mis à part l'énergie hydraulique, la Suisse n'a pas de «*matière première énergétique*». Développons alors les savoir-faire en créant de nouveaux emplois dans des domaines d'avenir.

● **Bénéfices pour l'économie.** Le relèvement du prix de l'énergie ne constitue pas une entrave mais une véritable incitation pour l'économie, le Conseil fédéral le souligne: «*Il y aura une légère hausse de la valeur ajoutée et de l'emploi. L'argent économisé (diminution des importations d'énergie) pourra être affecté à la promotion de produits indigènes.*»

● **Bénéfices pour les exportations et la capacité concurrentielle.** Le développement de nouvelles technologies permettra de stimuler nos exportations et améliorera la compétitivité de notre économie.

● **Bénéfices pour nos ouvrages hydrauliques.** La taxe permettra de soutenir la rénovation de nos centrales hydrauliques, comme par exemple la rénovation des turbines de la centrale genevoise de Chancy-Pougny.

● **Bénéfices pour un rééquilibrage des coûts.** Ce sont les énergies les plus polluantes, celles qui génèrent les coûts externes les plus importants, qui sont visées par les taxes. Le principe du pollueur-payeur est donc appliqué.

● **Bénéfices pour l'environnement.** Les techniques obsolètes seront remplacées par des technologies d'avenir. Ces produits seront durables, moins dommageables pour l'environnement, non seulement à l'échelle de notre pays mais également pour notre planète.

● **Bénéfices pour une éthique énergétique.** Les taxes n'imposent pas d'interdiction mais contribuent à faire évoluer les mentalités vers une conduite responsable face aux défis énergétiques du siècle prochain.

### Liens avec la libéralisation des marchés de l'électricité

La nouvelle loi sur la libéralisation des marchés de l'électricité est en cours de préparation. La Suisse ne pourra pas se soustraire à cette compatibilité avec les pays voisins, elle devra tôt ou tard libéraliser aussi son marché, c'est à dire permettre à terme à ses consommateurs de se fournir où bon leur semble.

L'électricité de source hydraulique suisse, énergie renouvelable de qualité, sera mise en concurrence avec du courant produit en Europe dans des centrales au charbon ou des centrales nucléaires. Ce courant, beaucoup moins cher, non seulement pénalisera l'hydraulique suisse mais encouragera le gaspillage, avec les atteintes pour l'environnement que cela suppose.

En corrigeant partiellement cette différence de prix, la taxe d'encouragement de 0,3 ou 0,5 ct par kWh (initiative solaire ou contre-projet) permettra de maintenir cette énergie indigène renouvelable et de soutenir un savoir-faire accumulé depuis le début du siècle. Savoir-faire qui a plus d'avenir que celui utilisé dans les énergies non renouvelables. Par ailleurs, ces taxes sont euro-compatibles, dans la mesure où la directive européenne sur la libéralisation des marchés de l'électricité prévoit la possibilité de soutenir l'électricité produite au moyen de sources renouvelables.

### Un virage souhaitable et nécessaire!

Nous pouvons dire sans exagérer que l'avenir énergétique de la Suisse dépendra du résultat de ces votations. L'emploi, le progrès et le développement durable passent par la création de ces taxes, qui renchérissent les énergies non-renouvelables, pour encourager les énergies d'avenir, non polluantes et indigènes, ainsi que l'utilisation rationnelle de l'énergie.

Il est nécessaire de voter et d'appeler à voter **trois fois OUI** aux objets soumis à la votation du 24 septembre prochain. C'est une nécessité incontournable si nous voulons garantir le développement durable comme le prévoit l'article 2 de notre Constitution fédérale. ■

### Débat

#### Quelques questions aux «Comité genevois 3xOUI...»

**Le texte ci-dessus émane, comme nous l'avons dit, du Comité «3xOUI pour un centime solaire» et non de CONTRATOM. Il est proposé pour le débat et il mérite en effet d'être discuté, car des questions (ou des problèmes) se posent.**

Le Comité se place sous le label du «*Centime solaire*» mais appelle à voter 3 x OUI. Donc OUI à l'initiative du «*Centime...*» et OUI à son contre-projet, jusque là OK. (Même s'il faudrait sans doute quand même mettre en avant la priorité à l'initiative et expliquer le sens du soutien des milieux initiants à un contre-projet.) Les montants en jeu sont relativement modestes et sont directement affectés à des objectifs relevant d'une politique de l'énergie à laquelle on doit souscrire: renouvelables (dont le solaire), économie d'énergie, hydraulique.

Mais quant on passe au troisième objet de votation, le contre-projet à l'initiative retirée «*Energie-environnement*» on est dans une logique un peu différente. L'ordre de grandeur du prélèvement change et on se situe dans le domaine d'un impôt indirect - comme la TVA - socialement injuste. Les revenus des ménages les plus modestes seront en effet proportionnellement mis à contribution de manière nettement plus élevée que ceux des plus riches. Or le seul problème relevé par les auteurs du texte c'est la «*pénalisation*» des «*entreprises à forte intensité énergétique*» à qui on accordera des facilités!

Mais nous dira-t-on, cette taxe n'est-elle pas «*entièrement redistribuée*»?

## A vos stylos!

CONTRATOM a pris connaissance du nouveau projet de loi sur l'énergie nucléaire du Conseil fédéral. Nous y reviendrons plus en détail dans notre prochaine édition.

Ce projet de loi est inacceptable. A fin décembre, Moritz Leuenberger ne disait-il pas qu'il «*n'y aura jamais de nouvelles centrales nucléaires en suisse*»? Or le projet mis en consultation détaille toute les conditions pour autoriser de nouveaux réacteurs. (Pour l'anecdote, jusqu'à la mise en place des gabarits avant l'ouverture du chantier par exemple...)



Nous avons donc décidé de soutenir la réaction de la Coordination nationale *Sortir du nucléaire* porteuse des deux initiatives fédérales antinucléaires déposées l'an passé.

Il s'agit de réagir à la consultation du Conseil fédéral sous forme de pétition (v. *ci-contre et au verso*).

Signez, faites-signer. Commandez-nous des feuilles supplémentaires. Merci! (pv)

Certes, mais comme le dit le texte - avec une franchise louable - ce sera «*sous forme de baisses des charges salariales uniquement*! Baisses de charges salariales qui représentent un cadeau fait aux entreprises et à leurs actionnaires, qui en réclament et en reçoivent déjà à longueur d'année de la part d'une majorité parlementaire de droite plus attentive (et c'est un euphémisme) aux intérêts d'une minorité, q'aux besoins sociaux (et écologiques!) de la majorité de la population.

On a par ailleurs le sentiment que c'est de ce côté là que le texte cherche essentiellement à convaincre, par exemple en mettant en avant les «*Bénéfices pour les exportations et la capacité concurrentielle*». Le «*développement durable*» qu'invoque le texte passe-t-il vraiment par la bataille pour défendre la «*capacité concurrentielle*» de la place économique helvétique contre le reste du monde? Ne faudrait-il pas avoir à ce niveau une réflexion dans un cadre planétaire, celui-là même qui est invoqué dans l'introduction du texte?

Enfin, un dernier problème majeur est celui de l'attitude face à la libéralisation du marché de l'électricité. Les auteurs embouchent les trompettes de la fatalité marchande et affirment que dans ce domaine «*La Suisse ne pourra pas se soustraire à la compatibilité avec les pays voisins...*». Or, la dite «*libéralisation*» ne relève-t-elle pas plutôt de la «*compatibilité*» avec les règles de la mondialisation capitaliste qu'on cherche à nous imposer comme un donné «*naturel*»?

La libéralisation en question ne correspond-elle pas à l'ouverture de nouveaux terrains de chasse pour capitaux à la recherche de profits? Ne remet-elle pas en cause fondamentalement la possibilité même d'une politique volontaire, écologique, démocratique et sociale en matière d'énergie, telle que nous la défendons.

A défendre cette taxe en courbant l'échine devant la libéralisation, on ne garantit évidemment pas son aboutissement, contre lequel se dressera une opposition radicale de grands pans de la droite patronale, et on se désarme soi-même face à la bataille, et au référendum, qu'il faudra mener contre la Loi sur le marché de l'électricité!

A mes yeux, la copie est donc à revoir. Le débat est ouvert...

Pierre Vanek

## Il faut une loi pour la sortie du nucléaire plutôt qu'une loi atomique

La question centrale de la politique nucléaire est la suivante: quand sortir du nucléaire? Le Conseil fédéral ne veut pas répondre à cette question. Le projet de «*loi sur l'énergie nucléaire*» ne peut donc pas faire office de contre-projet aux initiatives pour la sortie du nucléaire. Avec sa «*consultation populaire*» *Sortir du nucléaire* prend le contre-pied.

Le projet de loi sur l'énergie nucléaire, présenté par le Conseil fédéral le 6 mars 2000, est bienveillant à l'égard des centrales nucléaires. Le Conseil fédéral a répondu à la question centrale relative au délai de fermeture des centrales nucléaires dans l'esprit du lobby atomique. Malgré deux annonces préalables, la limitation dans le temps de la durée d'exploitation des centrales nucléaires a été rayée du projet. Afin que le ministre de l'énergie puisse sauver la face, la variante suivante a été inscrite: «*Les centrales nucléaires actuelles devront être désaffectées au terme de X années de fonctionnement.*» Cette variante a encore été édulcorée, puisque la limitation de durée de fonctionnement ne sera fixée que suite à la consultation et dépendra de la conformité au droit de la propriété. Ce sont donc deux moyens qui permettraient d'enterrer la limitation de la durée de fonctionnement.

Tant que cela ne coûte rien aux exploitants des centrales, le Conseil fédéral est prêt à faire des compromis:

- Pour les sites de stockage de déchets nucléaires, l'approbation des cantons concernés est exigée pour les autorisations de forage. En revanche, l'autorisation de construire proprement dite des sites de stockage est l'affaire exclusive de la Confédération. Ce procédé est trompeur puisque les conditions d'autorisation dépendent des stades du projet. C'est inadmissible que les sites de stockage de déchets nucléaires, suite à la phase de fermeture,



ne soient plus considérés comme des sites nucléaires et que les risques à long terme soient reportés sur la collectivité.

- L'interdiction de retraitement d'éléments combustibles usés est positive. Cependant, les exploitants des centrales nucléaires peuvent encore honorer les contrats en cours. Comme seule la moitié des éléments combustibles suisses ont été retraités, cela signifie que 650 tonnes attendent encore que le plutonium en soit extrait et menacent les êtres humains et l'environnement.

Le contenu de ce projet de loi ne correspond pas aux déclarations du Conseil fédéral qui le considère comme un contre-projet direct aux initiatives *Sortir du nucléaire* et *Moratoire-plus*.

*Sortir du nucléaire* demande que le Conseil fédéral respecte ses propres déclarations. Un contre-projet aux initiatives pour sortir du nucléaire ne peut pas être une loi sur l'énergie nucléaire qui recommande l'utilisation de l'énergie nucléaire. Il doit s'agir d'une loi sur la sortie du nucléaire. *Sortir du nucléaire* concrétise cette volonté en lançant une «*consultation populaire*» (v. au verso) qui peut être signée par tout le monde. Cette consultation populaire sera très largement diffusée au sein des organisations qui soutiennent les initiatives. Les signatures récoltées seront transmises mi-juin au Conseil fédéral.

Ueli Müller  
resp. de campagne  
nucléaire de Greenpeace

Pour contacter directement  
**Sortir du nucléaire:**  
Case postale, 3000 Berne 7  
Tél: 031 313 34 30  
Fax: 031 313 34 35

## Réponse à la procédure de consultation relative au projet de loi sur l'énergie nucléaire du 6 mars 2000



appuie la démarche  
de la coordination  
nationale...

sortir du nucléaire

CONTRATOM

Voir informations au verso

### La loi sur l'énergie nucléaire doit contenir les points suivants:

- 1. Les centrales nucléaires doivent être arrêtées après trente ans d'activité**  
Plus les centrales nucléaires sont anciennes, plus elles deviennent dangereuses. La quantité de déchets augmente également. Les centrales nucléaires doivent donc être arrêtées après trente ans d'activité.
- 2. Le retraitement d'éléments combustibles usés doit être interdit**  
Les lieux de retraitement de Sellafield (GB) et la Hague (F) menacent sérieusement les êtres humains et l'environnement. Le transport et le retraitement d'éléments combustibles usés issus des centrales nucléaires suisses doivent être immédiatement interdits, sans exception.
- 3. Démocratisation des procédures d'autorisation**  
Le peuple doit pouvoir se prononcer sur toutes dispositions relatives au nucléaire. Cela comprend également les futurs sites de stockage pour les déchets radioactifs tels que le site du Wellenberg dans le canton de Nidwald. Les importants dangers liés aux déchets radioactifs ne peuvent pas être imposés aux personnes concernées.
- 4. Assurance responsabilité civile illimitée**  
Une catastrophe comme celle de Tchernobyl occasionne des souffrances démesurées. Les dégâts de Tchernobyl sont aussi démesurés: 5000 milliards de francs. Aujourd'hui, l'assurance responsabilité civile des centrales nucléaires est limitée à 1 milliard de francs. Nous demandons une responsabilité civile totale des exploitants des centrales nucléaires pour chaque accident.
- 5. L'élimination des déchets nucléaires ne doit pas être faite sur le dos de la collectivité**  
L'élimination des déchets nucléaires coûtera davantage que la construction des tunnels alpins des NLFA. Les exploitants des centrales nucléaires doivent prendre en charge ces frais dans leur totalité.

JAB  
1211 Genève 8  
PP (Journal)  
CH-1211 Genève 8

## Consultation populaire relative au projet de révision de la loi sur l'énergie nucléaire

Monsieur le Président du Conseil fédéral,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers fédéraux,

Tous les signataires de la présente pétition participent à la consultation

**Nous voulons une loi pour sortir du nucléaire qui soit un véritable investissement pour l'avenir.**

**C'est pourquoi nous vous demandons concrètement:**

- de limiter la durée d'exploitation des centrales nucléaires à 30 ans au maximum,
- d'arrêter le transport et le retraitement d'éléments combustibles usés,
- de démocratiser toutes les procédures d'autorisation liées au nucléaire,
- d'introduire une responsabilité civile illimitée pour les exploitants des centrales nucléaires,
- d'exiger la prise en charge totale des frais d'élimination des déchets nucléaires par les exploitants des centrales nucléaires.

Seule une loi qui prévoit une sortie progressive du nucléaire sera porteuse d'avenir et trouvera une majorité. Avec nos salutations distinguées.

Prénom	Nom	Rue et Numéro	NPA et Lieu

Cette pétition peut être signée par toute personne intéressée, indépendamment de son âge ou de sa nationalité. Elle sera également adressée aux autorités genevoises pour leur demander de répondre à la consultation fédérale dans le même sens, ceci conformément à l'article anti-nucléaire (160C) de la Constitution de la République et Canton de Genève.

A renvoyer même avec une seule signature d'ici le 20 mai 2000 à CONTRATOM C.P. 2089 1211 GENEVE 2

COCHER ICI POUR PLUS D'INFORMATION